

# Éditorial

par Claudine Belayche

*Présidente de l'ABF*

**L**e thème de ce *Bulletin*, « Services auxiliaires ou partenaires des bibliothèques » nous est venu tout naturellement. Aujourd'hui le bibliothécaire, quelle que soit l'importance de son établissement, quel que soit le type de sa bibliothèque, ne saurait plus travailler isolé. Là est bien présente la constatation que les bibliothèques sont entrées dans le siècle, qu'elles en épousent très largement les problèmes, les us et coutumes.

Comme le montre Maud Espérou dans sa présentation, tous les corps de métiers, peu ou prou, ont vocation à être associés au travail des bibliothécaires, dans le bâtiment, dans la constitution des fonds, dans leur maintenance, et bien sûr dans la gestion informatisée des établissements ou leur animation.

Nos collègues l'expriment bien, avec humour parfois, montrant également que le métier de bibliothécaire a évolué, s'est diversifié. Il nécessite de la part de ceux qui l'exercent une adaptation rapide aux situations les plus diverses, mais aussi une mise à jour constante de leurs connaissances, de leurs pratiques.

Je regrette néanmoins que nous n'ayons pas donné plus largement la parole aux fournisseurs. Nous travaillons régulièrement avec eux et les accueillons à l'exposition du Congrès. Dans nos rencontres ils ont tant à dire sur notre métier, sur nos établissements, sur nos méthodes de travail, que je reste persuadée qu'ils nous auraient encore beaucoup appris...

Au Congrès de Chambéry nous avons distribué un questionnaire pour mieux connaître les motivations des adhérents mais surtout leurs attentes, leurs intérêts, leurs souhaits. Après dépouillement au secrétariat des seules réponses des congressistes, nous avons souhaité l'élargir à tous les adhérents. Cela a retardé la publication des réponses, mais permet d'écouter plus largement nos collègues et ami(e)s. Vous en trouverez donc une synthèse réalisée cet été, avec l'aide efficace d'un stagiaire conservateur de l'ENSSIB... Vous y reconnaitrez-vous ?

Pour le Conseil national, qui oriente les décisions de l'association, c'est en tout cas un sujet de réflexion, ainsi que pour tous ceux qui tentent dans l'association de représenter l'ensemble de ses membres et de notre profession.